

AVIS PUBLIC

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
1652, RUE DE ROBERVAL**

PRENEZ AVIS que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **13 juillet 2026 à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, le conseil statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relative à l'immeuble situé au 1652, rue De Roberval, lequel est érigé sur le lot 1 573 804 du cadastre du Québec.

Cette demande d'autorisation vise à autoriser :

- un maximum de 6 logements pour l'immeuble,

et ce, malgré l'article 137 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Pour information, veuillez communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : urbanisme-sud-ouest@montreal.ca

FAIT à Montréal, le 18 juin 2026

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude